NOTICE SUR M. VILLERMÉ.

Une perte nouvelle et des plus regrettables vient de s'ajouter à celles que nous avons déjà éprouvées parmi les fondateurs des *Annales d'hygiène et de médecine légale.*

M. Villermé est mort le 16 novembre dernier, à l'âge de quatre-vingt et un ans, après avoir offert, pendant le cours de sa longue carrière, le rare modèle d'un esprit distingué puisant toujours ses inspirations dans un excellent cœur et un noble caractère.

Louis-René Villermé est né à Paris le 10 mai 1782.

Il passa presque toute son enfance à Lardy, petite commune du département de Seine-et-Oise, où son aïeul exerçait la médecine, et où son père, s'étant retiré après avoir renoncé, pour raisons de santé, à sa charge de procureur au Châtelet, avait épousé une demoiselle Lecourbe, proche parente de ce brave soldat qui devint, quelques années après, le célèbre général de ce nom.

Villermé se trouva donc réduit, pendant plusieurs années, pour aider au développement de son intelligence, aux modiques ressources que lui offrait l'école de son village. Enfin son père, cédant aux instances de ses amis, se décida à l'envoyer faire ses études à Paris. Mais, à cette époque, les troubles politiques qui bouleversaient la France, apportèrent un nouvel obstacle aux progrès du jeune écolier, dont l'éducation, quand il arriva au terme de ses classes, se trouva fort incomplète. Il ne parvint à suppléer plus tard à leur insuffisance que par les efforts d'un travail aussi énergique que soutenu.

Ses études terminées, il embrassa la médecine et fut admis, en 1804, comme chirurgien militaire de troisième classe, attaché au service des ambulances; il devint chirurgien aide-major en 1806 et chirurgien-major en 1813. — Les événements de 1814 lui permirent de se démettre de ses fonctions et de quitter le service, après avoir fait les campagnes d'Espagne, d'Allemagne, d'Autriche, de France, etc.

Dans le cours de sa carrière militaire, Villermé n'avait été que trop souvent témoin d'abus, de violences et d'ignominies de tout genre; son cœur honnête et bon en avait été révolté; il aurait voulu pouvoir ensevelir dans l'oubli le plus absolu le souvenir des souffrances et des calamités qui l'avaient d'autant plus péniblement affecté, que son impuissance à les prévenir ou à les soulager avait été plus grande. Aussi, évitait-il de parler ou ne parlait-il qu'avec répugnance de cette époque de sa vie. Et cependant, combien de fois, dans ces années calamiteuses, ne lui avait-il pas été donné de faire preuve de générosité ou d'énergie!

C'est ainsi que, dans le sac d'une petite ville d'Allemagne, il arracha une jeune fille à la brutalité des soldats et la nourrit en secret pendant plusieurs semaines, dans la retraite qu'il lui avait ménagée.

Dans une autre circonstance, voyant que l'on s'obstinait à clore hermétiquement, après son départ, les fenêtres de l'hôpital qu'il dirigeait, et où régnaient des fièvres de mauvais caractère, il en fit briser les carreaux en sa présence, malgré les clameurs et les menaces des malades que cette mesure effrayait; et, favorisant ainsi la dissémination des miasmes délétères et le renouvellement de l'air, il ralentit la marche jusque-là croissante de l'épidémie, en borna les ravages et assura le salut d'un plus grand nombre de ses malades.

De retour dans ses foyers, en 1814, Villermé, dont le projet était de se fixer à Paris, y ramena sa mère devenue veuve, et

se consacrant à elle, il commença à son service cette vie de famille et d'abnégation personnelle, qui fut la sienne jusqu'à son dernier jour.

Cette même année, il parvint, à force de travail, à se mettre en état de subir ses épreuves et d'arriver au doctorat.

Adonné d'abord à la pratique médicale avec toute l'ardeur et le dévouement dont il était capable, il se fit connaître en même temps par plusieurs travaux d'anatomie pathologique et de médecine, et fut admis en 1818 comme collaborateur au grand *Dictionnaire des sciences médicales.* Élu membre de la Société médicale d'émulation, il y remplit pendant plusieurs années les fonctions de secrétaire général.

Mais cette voie n'était pas la sienne : il la quitta et s'engagea dans une autre qui cadrait mieux avec son goût pour l'étude et le travail de cabinet, et où ses recherches devaient le conduire à des applications plus générales. Je veux parler de l'*hygiène publique* et de l'*économie politique*.

Toutefois, il lui arriva plus tard de reprendre un moment la vie de médecin praticien. C'était en 1832, au moment où le choléra, faisant sa première apparition à Paris, exerçait ses ravages avec une soudaineté et une violence qui ne se sont pas reproduites dans les épidémes suivantes de 1849 et 1854. — Villermé n'hésita pas à payer de sa personne et à se consacrer au service des cholériques indigents.

Il crut pouvoir se rendre encore utile d'une autre manière : il avait pris part à l'Académie de médecine, dont il était membre depuis 1823, aux travaux et aux discussions dont le *choléra asiatique*, maladie nouvelle pour nous, avait été l'objet; comme *membre de la commission centrale de salubrité* établie le 20 août 1831 par arrêté des préfets de police et du département, il avait concouru à toutes les mesures sanitaires nécessitées par les circonstances.

Il publia alors dans *le Cultivateur, journal des progrès agricoles*, une *Note sur les meilleurs moyens de se préserver du*

choléra-morbus, et sur les premiers secours à administrer contre cette maladie, en attendant l'arrivée du médecin.

Mais, peu soucieux de livrer son nom à la publicité que tant d'autres recherchaient avidement dans ces temps désastreux, il se borna à en mettre l'initiale en tête de cette instruction, ayant soin toutefois de faire suivre cette initiale de ses titres de *membre de l'Académie royale de médecine et de la commission centrale de salubrité du département de la Seine*, afin de conserver aux préceptes qu'il donnait, toute l'autorité qu'ils empruntaient à ces titres honorables.

Quand le fléau se fut éloigné, Villermé revint à ses travaux de prédilection, et les poursuivit jusqu'à son dernier jour; telle était la séduction qu'ils exerçaient sur son cœur et son esprit, que, pendant la dernière année de son existence, le travail qu'il avait entrepris sur les *âges respectifs des époux dans le mariage*, et dont il avait commencé la publication, lui causait une préoccupation constante; il ne cessait de nous parler de son désir de l'achever avant de mourir, et de sa crainte, malheureusement réalisée, de ne pas en avoir le temps.

La liste des publications en hygiène, économie politique et statistique faites par Villermé, de 1818 à 1863, est très-étendue (1). Les recherches qu'elles ont exigées, sont fort considérables, et le labeur nécessaire pour les utiliser n'est pas moindre, bien que, pour beaucoup d'entre elles, recherches et mise en œuvre se résument souvent en quelques lignes ou quelques chiffres.

Les principales publications de Villermé, pendant ces trente-cinq années, ont trait, en les indiquant à peu près par ordre chronologique, aux *Prisonniers, prisons et bagnes;* à la *Mortalité qui règne dans ces établissements;* à celle qui a lieu *à Paris et en France;* à l'*Influence des marais sur la vie;* à celle

(1) Nous en donnons la liste à la fin de cette notice.

de la *Température sur la mortalité des enfants nouveau-nés;* à la *Durée trop longue du travail des enfants dans les manufactures;* à la *Durée moyenne des maladies aux différents âges*, et aux conséquences qu'on peut en déduire pour l'organisation des sociétés de secours mutuels; à la *Taille de l'homme en France;* à l'*Hygiène morale;* aux *Établissements de charité;* à la *Distribution par mois des conceptions et des naissances de l'homme*, considérée dans ses rapports avec les saisons, avec le retour périodique annuel des époques de travail et de repos, d'abondance et de rareté, et avec quelques institutions et coutumes sociales; à l'*Accroissement de la population;* à la *Santé et la mortalité des troupes;* aux *Secours à domicile;* à l'*Application des lois de la mortalité à la constitution des rentes viagères;* à l'*Application de la méthode statistique aux opérations de recrutement;* à la *Condition physique et morale des ouvriers en soie, laine et coton;* aux *Associations ouvrières;* aux *Cités ouvrières;* aux *Monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries*, etc.

Nous n'avons point à donner ici une analyse, et moins encore une appréciation de ces travaux importants qui, dans leur diversité, offrent cependant, comme caractère commun, d'avoir été inspirés par le sentiment de sympathique bienveillance dont notre excellent confrère était animé envers la famille humaine tout entière.

Disons seulement, d'une manière générale, que la plupart de ces études ont porté les fruits qu'en espérait l'auteur. Le *Mémoire sur la taille de l'homme en France* a été l'origine des *Recherches* de QUETELET *sur la taille moyenne de l'homme dans les villes et dans les campagnes, et sur l'âge où la croissance est complétement achevée.* Ce même mémoire et celui sur l'*Application de la statistique aux opérations de recrutement*, etc., ont suggéré quelques-unes des modifications introduites par la suite dans la loi du *Recrutement*. La publicité donnée par Villermé aux conséquences déplorables de *la durée trop longue*

du travail imposé aux enfants dans les manufactures, n'a pas peu contribué à faire sentir la nécessité de la loi édictée ultérieurement sur la matière, etc.

Toutes les publications de notre savant et vénéré confrère étaient accueillies avec une confiance, je dirais presque aveugle, car on savait comment il procédait dans ses investigations. — Dès qu'il avait abordé un sujet d'étude, il s'y dévouait tout entier. Les matériaux dont il avait besoin, étaient recueillis par lui avec une rigueur scrupuleuse, et mis en œuvre avec une rare sagacité. Les conséquences qu'il croyait pouvoir tirer du rapprochement des faits, étaient déduites avec la plus sage réserve. — C'est en suivant cette méthode, qu'il a donné à ses travaux ce cachet d'exactitude qui leur a valu l'autorité dont ils jouissent.

Mais c'est surtout quand il s'agissait des *classes ouvrières*, sa clientèle de prédilection, que Villermé faisait appel à toutes les ressources de son esprit, à toutes les qualités de son cœur. Veilles et fatigues, rien ne lui coûtait pour arriver à bien connaître leur situation vraie, à mesurer l'étendue de leurs misères, à en sonder la profondeur, à découvrir les causes qui les faisaient naître ou les entretenaient, afin de parvenir à en tarir la source.

Je n'en veux citer qu'un exemple : L'Académie des sciences morales et politiques l'avait chargé, conjointement avec Benoiston de Châteauneuf, de faire, dans les départements de la France, des recherches d'économie politique et de statistique, dans le but de *constater, aussi exactement qu'il est possible, l'état physique et moral des classes ouvrières*. Voici le procédé d'enquête adopté par lui dans les contrées qu'il avait personnellement mission d'étudier : « J'ai, dit-il, suivi l'ouvrier depuis son atelier jusqu'à sa demeure. J'y suis entré » avec lui, je l'ai étudié au sein de sa famille; j'ai assisté à » ses repas. J'ai fait plus : je l'avais vu dans ses travaux et » dans son ménage, j'ai voulu le voir dans ses plaisirs, l'ob-

» server dans les lieux de ses réunions. Là, écoutant ses con-
» versations, m'y mêlant parfois, j'ai été, à son insu, le con-
» fident de ses joies et de ses plaintes, de ses regrets et de
» ses espérances, le témoin de ses vices et de ses vertus (1). »

En procédant de cette manière, Villermé réussit *à interroger*, comme il le dit lui-même, *la misère sans l'humilier*, *à observer l'inconduite sans l'irriter*. Et, après deux ans de cette vie, qui n'était pas la sienne, et dont une longue habitude n'avait pas émoussé pour lui les aspérités, il revint riche d'une masse de documents d'une valeur inappréciable, et produisit ce livre qui suffirait à lui seul pour sauver son nom de l'oubli, ce livre qu'un critique aussi distingué par ses connaissances profondes que par ses sentiments élevés, a caractérisé en ces termes : « C'est non-seulement un travail sta-
» tistique de longue étude, un de ces documents précieux
» qui se recommandent par la rigueur des chiffres. C'est
» encore une œuvre de haute moralité, empreinte d'un bout
» à l'autre d'un profond sentiment religieux qui cherche
» sa formule et l'appelle avec ferveur; c'est le produit de
» beaucoup de science et d'une vie irréprochable et simple,
» mises l'une et l'autre au service d'une noble cause (2). »

Si le savant déployait un pareil dévouement pour mener ses recherches à bonne fin, quelle ne devait pas être l'abnégation du *père de famille*, quand les objets de ses affections couraient quelque danger?

En 1853, apprenant que son fils est malade, il n'hésite pas à l'aller rejoindre, malgré la rigueur de la saison, la distance des lieux et la nécessité d'un voyage de nuit, effectué en partie sur la banquette d'une voiture publique, et nonobstant aussi sa santé délicate, surtout l'hiver, et ses soixante et onze ans.

(1) *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, t. I. Introd., p. vj.

(2) *Annales d'hygiène*, etc., t. XXIV, p. 454, 1re série. (*Analyse de l'ouvrage de Villermé*, par Trélat.)

C'est qu'en effet l'amour de la famille et l'amour de l'étude étaient les deux passions qui se partageaient l'existence de Villermé.

Il avait épousé en 1818 mademoiselle Morel-d'Arleux, fille d'un des conservateurs des musées royaux, et sœur de M. Morel-d'Arleux, aujourd'hui notaire honoraire à Paris, et l'un des membres les plus éclairés et les plus justement estimés de sa compagnie.

De ce mariage sont nés deux enfants : un fils et une fille.

M. Louis Villermé s'est fait connaître par plusieurs publications, qui permettaient d'espérer en lui un digne successeur de son père. Je citerai notamment des articles critiques sur la *banque du peuple*, insérés dans le *Journal des Débats* en 1848 et 1849; ces articles furent fort remarqués, et ils attirèrent à l'heureux père de l'auteur les plus chaleureuses félicitations. Nos *Annales* contiennent une note de M. Louis Villermé *sur la santé de certains ouvriers en aiguilles, et à cette occasion, sur la tenue des registres de l'état civil*. Aujourd'hui, c'est la *Revue des deux mondes* qui reçoit communication de ses travaux; ils portent sur des questions d'*économie rurale*.

Mademoiselle Villermé, mariée à M. Ernest de Fréville, eut la douleur de le perdre après quelques années de l'union la plus heureuse (1); quatre ans auparavant, en 1851, sa mère

(1) Ernest de Fréville, l'un des élèves les plus distingués sortis de l'École des chartes, a laissé un grand nombre de mémoires, qui témoignent d'une érudition solide et vraie. Nommé *auxiliaire de l'Institut* (*Académie des inscriptions et belles-lettres*), il fut un collaborateur actif aux travaux de cette compagnie, et il fournit, en même temps, un grand nombre d'articles à la *Bibliothèque de l'École des chartes*, aux *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, à l'*Annuaire de la Société de l'histoire de France*, au *Bulletin des comités historiques*, etc. Mais son œuvre capitale est le mémoire qu'il présenta au concours ouvert en 1845, par l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Rouen, sur la question suivante : *Tracer l'histoire du commerce maritime de Rouen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIe siècle*. Ce mémoire fut cou-

lui avait été ravie. Elle se consacra alors à ses jeunes enfants et à son père, et, grâce aux tendres soins dont elle entoura ces chers objets de sa pieuse sollicitude, la paix la plus douce régna dans cet intérieur patriarcal, où les joies naïves des enfants firent briller encore plus d'un éclair de bonheur.

Madame Villermé était, comme nous venons de le dire, morte en 1851. Le R. P. de Ravignan l'avait assistée dans sa dernière maladie. Cette circonstance fit naître des rapports assez intimes entre l'illustre religieux et Villermé, que la mort sainte de sa femme avait profondément touché.

Ces rapports, ceux qu'il eut peu de temps après avec un ecclésiastique des plus distingués par son érudition, son intelligence et sa profonde charité, l'amenèrent, après des discussions et des éclaircissements sur les questions les plus délicates, qui faisaient le sujet de leurs entretiens, à ouvrir

ronné, et, par une distinction extraordinaire, une partie des fonds nécessaires à l'impression fut votée immédiatement ; le conseil général de la Seine-Inférieure et la chambre de commerce de Rouen s'associèrent à ce vote par leurs souscriptions. Jaloux de donner à son travail toute la perfection dont il le jugeait susceptible, Ernest de Fréville ne cessait d'accumuler des documents nouveaux, destinés à le compléter et à l'étendre. Lorsque la mort le surprit, il en avait revu et préparé pour l'impression la majeure partie. Les portions en petit nombre, qui, par ce funeste événement, n'ont pas reçu la dernière main et portent encore l'empreinte du premier jet, n'en offrent pas moins le cachet d'une œuvre fortement étudiée, et cet état d'imperfection relative ne diminue en rien la valeur du livre. La mort d'Ernest de Fréville, frappé à l'église et au milieu des siens, fut tellement subite et imprévue, que, suivant une expression touchante empruntée aux paroles prononcées sur sa tombe : « son âme acheva en » présence de Dieu, la prière que ses lèvres n'avaient pu que commencer » ici-bas. » Sa famille, faisant trêve à une douleur aussi profonde que légitime, recueillit ses papiers avec une pieuse sollicitude, les classa, les édita, et, après avoir surmonté les difficultés inhérentes à ce travail, elle eut la consolation de voir paraître cet ouvrage (1), véritable monument élevé par des mains dévouées à une mémoire chérie et vénérée.

(1) *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIe siècle*, 2 vol. in-8°, 1857.

son cœur et son âme à cet ecclésiastique, et le conduisirent enfin à une démarche à laquelle il était d'ailleurs préparé par tout ce qu'il avait vu dans sa longue carrière, de dévouement et de grandeurs morales découlant des seules convictions religieuses. Vers Pâques 1863, encore plein de volonté, maître de tout son jugement, il accomplit tous ses devoirs religieux, et depuis ce moment jusqu'à sa dernière heure, il ne cessa, sans affectation et sans exagération, mais dans une chrétienne simplicité, de se maintenir avec Dieu dans les rapports précis que le respectable abbé R... lui avait rouverts.

Villermé était d'une taille un peu au-dessous de la moyenne. Sa démarche était franche, sa physionomie ouverte et respirant la bienveillance. Il avait l'œil vif, le regard pénétrant et spirituel, où perçait parfois une certaine pointe de malice.

Sa diction, un peu lente et pénible, n'empêchait pas qu'on ne l'entendît avec intérêt, tant ses paroles étaient empreintes de l'amour du bien et du vrai, dont son cœur était pénétré. — Le succès qu'obtint, en 1829, le cours qu'il fit à l'Athénée royal de Paris, sur *la population et les lois qui la régissent*, vient à l'appui de notre assertion (1).

Aimant la science pour elle-même, il n'ambitionnait pas d'autre récompense de ses labeurs, que la satisfaction d'avoir été utile, satisfaction tout intime et que ne venait pas stimuler et accroître la gratitude de ceux qui, appelés à profiter de ses veilles, recevaient le bienfait sans connaître, le plus souvent, quelle en était la source.

Modeste par caractère et par goût, il fuyait l'éclat et le bruit, et les distinctions qui lui ont été accordées, sont venues le trouver, guidées par la réputation que ses travaux lui avaient acquise.

C'est ainsi qu'il fut successivement nommé chevalier de

(1) La première leçon de ce cours a été publiée dans le *Journal des cours publics de la ville de Paris*, imprimé chez Pihan-Delaforest.

l'ordre de la Réunion en 1814, de la Légion d'honneur en 1833, officier du même ordre en 1856, et chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare en 1847.

La plupart des sociétés savantes nationales et étrangères ont tenu à honneur d'inscrire son nom parmi ceux de leurs membres.

Appelé à faire partie du *Conseil de salubrité* en 1831, il en a partagé les travaux jusqu'en 1836, époque à laquelle il s'en est retiré par démission volontaire.

C'est de la même manière, et afin de se consacrer tout entier à ses autres travaux, qu'il s'est retiré, en 1856, du *Comité supérieur d'hygiène*, institué près du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, dont il avait été nommé membre lors de la création en 1848.

En 1832, Villermé fut nommé membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), et en 1849, il eut l'honneur d'être appelé à la présidence.

La savante compagnie lui a confié plusieurs missions importantes, qui témoignent de la haute estime que ses confrères avaient pour son caractère et son talent.

Villermé fut toute sa vie l'homme du devoir.

Convaincu par sa longue expérience que le bonheur de chacun est intimement lié au bonheur de tous, et que travailler à celui-ci, c'est payer une dette qui nous est imposée par les conditions de notre propre nature, il mit tout l'élan de son cœur généreux et toutes les ressources de son intelligence peu commune au service de ses semblables, tout en concentrant ses affections intimes sur sa famille et sur un petit nombre d'amis.

Obéissant à une impulsion naturelle, à une sorte de prédestination, il se fit le patron des malheureux, et plus spécialement des ouvriers; il se voua à l'étude des conditions de leur situation matérielle et de leur état moral, et à la recher-

che des moyens propres à les améliorer; il voulut devenir leur conseiller et leur précepteur. Mais, trop sincèrement leur ami pour être leur flatteur, s'il savait défendre leurs droits, il savait aussi reconnaître leurs torts, et, dans l'occasion, il n'hésitait pas à leur adresser de sévères remontrances, persuadé qu'il était, d'après sa parfaite connaissance du cœur humain, que la première et peut-être la plus difficile réforme à opérer dans les conditions de notre existence sociale, est celle qui porte sur nos propres défauts.

La médecine et l'économie politique ont de grandes obligations à Villermé pour l'application judicieuse que, l'un des premiers, il a faite de la statistique aux sciences médicales. Il a montré par ses études, qu'on peut proposer comme des modèles, que les chiffres ont, aussi bien que les paroles, leur éloquence et leur philosophie, et qu'en les groupant avec intelligence et bonne foi, on les fait servir à mettre en lumière une foule de faits inconnus, à rectifier beaucoup d'opinions erronées, à poser enfin des principes dont s'inspireront les législateurs chargés de la confection des lois qui intéressent l'avenir des sociétés.

A ces différents titres, Villermé s'est rendu digne de l'estime et de la reconnaissance de ses contemporains, et il a mérité que son nom fût inscrit parmi ceux des savants qui font le plus d'honneur à l'humanité.

On doit à Villermé les publications suivantes :

Des fausses membranes (Thèse inaugurale. Paris, 22 août 1814, in-4, n° 102).

Quelques recherches sur la membrane interne des fistules. In-8.

Quelques considérations sur la santé des forçats et des galériens (*Journal général de médecine française et étrangère*, cahier de septembre 1819).

Des prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être, par rapport à l'hygiène, à la morale et à l'économie. Paris, 1820, 1 vol. in-8 et planches.

Rapport sur un ouvrage intitulé : *Recherches statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine*. 1 vol. in-8, 1821, publié par ordre de M. de Chabrol ; et *Considérations sur la mortalité dans la même ville* (*Bulletin de la Société médicale d'émulation*, janvier 1822).

Rapport fait à l'Académie de médecine sur une série de tableaux relatifs au mouvement de la population dans les douze arrondissements munici-

paux de la ville de Paris, pendant les années 1817 à 1821 (*Archives générales de médecine*, 1823, t. III, p. 468). (*Extrait.*)

Sur la mortalité comparative dans la classe indigente et dans la classe aisée (*Archives gén. de médecine*, 1824, 1re série, t. VI, p. 138).

Considérations sur les naissances et la mortalité dans la ville de Paris (*Arch. gén. de médecine*, 1824, 1re série, t. IV, p. 315).

Tableau comparatif pour chacun des départements de la France continentale, des résultats statistiques relatifs à leur population, à la superficie et à la richesse de leur territoire agricole, à la richesse mobilière de leurs habitants, et aux principaux moyens naturels et artificiels qui y sont établis pour la facilité des communications (travail fait en communauté avec M. Villot) (*Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, de Férussac, janvier 1826, VIe section).

Mémoire sur la mortalité en France dans la classe aisée et dans la classe indigente (*Mémoires de l'Académie de médecine*, 1828, t. I, p. 51 à 98. Section de médecine).

De la distribution par mois des conceptions et des naissances de l'homme, considérées dans leur rapport avec les saisons, les climats. Mémoire présenté à l'Académie des sciences en 1829 (rapport de Frédér. Cuvier, dans *Arch. gén.*, 1829, t. XX, p. 456).

Mémoire sur la mortalité dans les prisons. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829, t. I, p. 1).

Mémoire sur la taille de l'homme en France (*Ann. d'hyg.*, 1829, t. I, p. 351).

Tableau relatif aux vaccinations pratiquées en France et aux petites véroles (*Ibid.*, p. 400-401).

Sur la durée moyenne des maladies aux différents âges, et sur l'application de la loi de cette durée et de la loi de la mortalité à l'organisation des sociétés de secours mutuels (*Ann. d'hyg.*, 1829, t. II, p. 240).

Essai d'arithmétique politique et d'économie publique de Balbi (*Analyse raisonnée, Ann. d'hyg.*, 1829, t. II, p. 232).

Mémoire sur l'influence de la température sur la mortalité des enfants nouveau-nés (avec M. H. Milne Edwards), présenté en 1829 à l'Académie des sciences (*Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, t. V; *Ann. d'hyg.*, 1829, t. II, p. 291; Rapport de Duméril, dans *Arch. gén.*, 1829, t. XIX, p. 468.

Réflexions sur les établissements de charité publique, à l'occasion d'un ouvrage de M. David Johnston (*Ann. d'hyg.*, 1830, t. III, p. 92).

De la mortalité dans les divers quartiers de la ville de Paris (*Ann. d'hyg.*, 1830, t. III, p. 294).

Sur l'hygiène morale considérée particulièrement dans le royaume des Pays-Bas (*Ann. d'hyg.*, 1830, t. IV, p. 25).

Note sur l'inconvénient de multiplier les étages dans les hôpitaux (*Ann. d'hyg.*, 1830, t. IV, p. 51).

Sur un nouveau signe de mort (*Ann. d'hyg.*, 1830, t. IV, p. 420).

De la distribution par mois des conceptions et des naissances de l'homme (*Ann. d'hyg.*, 1831, t. V, p. 55).

Rapport sur les secours à domicile et dans les hôpitaux (*Ann. d'hyg.*, 1831, t. VI, p. 215).

Note sur la mortalité parmi les forçats au bagne de Rochefort (*Ann. d'hyg.*, 1831, t. VI, p. 113).

Rapport sur l'ouvrage de MM. Quetelet et Ed. Smith. Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme aux différents âges, et sur la population de la Belgique (*Ann. d'hyg.*, 1832, t. VIII, p. 459).

Des épidémies sous les rapports de l'hygiène publique, de la statistique médicale et de l'économie politique (*Ann. d'hyg.*, 1833, t. IX, p. 5, en extrait dans *Arch. génér. de médecine*, t. XXX, p. 574).

Note relative à quelques conditions que doivent présenter les hôpitaux destinés à des individus âgés de plus de soixante ans et infirmes (avec Parent-Duchâtelet, Esquirol et Chevallier) (*Ann. d'hyg.*, t. IX, p. 296).

Extraits de notes manuscrites de Tenon sur la stature et le poids de l'homme (*Ann. d'hyg.*, 1833, t. X, p. 27).

De l'influence des marais sur la vie (*Ann. d'hyg.*, 1834, t. XI, p. 342).

De l'influence des marais sur la vie des enfants (*Ann. d'hyg.*, 1834, t. XII, p. 31).

Du choléra dans les maisons garnies de Paris en 1832 (*Ann. d'hyg.*, 1834, t. XI, p. 385).

Recherches sur des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés, rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques (*Revue mensuelle d'économie politique*, juin 1834).

Sur la population de la Grande-Bretagne considérée principalement dans les districts agricoles et manufacturiers et dans les grandes villes (*Ann. d'hyg.*, 1834, t. XII, p. 217).

Nouveaux détails concernant l'influence du développement excessif des manufactures sur la population en Angleterre (*Ann. d'hyg.*, 1835, t. XIII, p. 344).

Sur la durée trop longue du travail des enfants dans beaucoup de manufactures; discours lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 2 mai 1837 (*Ann. d'hyg.*, 1837, t. XVIII, p. 164).

Mémoire sur la distribution de la population française, par sexe et par état civil, et sur la nécessité de perfectionner nos tableaux de population et de mortalité, lu à l'Académie des sciences morales les 15 février, 4 et 10 octobre 1834 (*Mémoires de l'Académie des sciences morales, etc.*, t. I, 1837, et *Ann. d'hyg.*, 1837, t. XVII, p. 245).

Rapport sur un aperçu médico-statistique de la vallée d'Aix-les-Bains, en Savoie (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1838, t. III, p. 236).

De la mortalité des enfants trouvés considérée dans ses rapports avec le mode d'allaitement; sur l'accroissement de leur nombre en France (*Ann. d'hyg.*, 1838, t. XIX, p. 47).

De la santé des ouvriers employés dans les fabriques de soie, de coton et de laine (*Ann. d'hyg.*, 1838, t. XXI, p. 338). (Ce travail est un extrait du Rapport fait sur le même sujet à l'Académie des sciences morales et politiques.)

De l'ivrognerie, principalement chez les ouvriers des manufactures (*Ann. d'hyg.*, 1839, t. XXII, p. 98).

Rapport à l'Académie des sciences morales et politiques sur l'état physique et moral des ouvriers employés dans les fabriques de soie, de coton et de laine (*Mémoires de l'Académie des sciences morales*, 2e série, 1839, t. II, p. 320 à 594).

Rapport d'un voyage fait dans les cinq départements de la Bretagne pendant les années 1840 et 1841, d'après les ordres de l'Académie des

sciences morales et politiques (*Mémoires de l'Académie des sciences morales, etc.*, 1843, t. IV).

Rapport sur le recensement de la population sarde pour 1838, fait à l'Académie des sciences morales et politiques (*Ann. d'hyg.*, 1840, t. XXIV, p. 241).

Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie; ouvrage entrepris par ordre de l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, 1840, 2 vol. in-8.

Enquête sur le travail et la condition des enfants et des adolescents dans les mines de la Grande-Bretagne (*Journal des Économistes*, février 1843).

Quelques considérations sur la taille, la conformation et la santé des enfants et des adolescents employés dans les mines de houille de la Grande-Bretagne (*Ann. d'hyg.*, 1843, t. XXX, p. 28). (Ce travail est la suite du précédent.)

Rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur l'ouvrage de Thom. Doubleday, ayant pour titre : *De la véritable loi de la population* (*Journal des Économistes*, novembre 1843).

Rapport fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur le recensement des États prussiens en 1843, et sur l'ouvrage officiel qui en fait connaître les résultats (*Journal des Économistes*, juin 1846).

Rapport fait à la même Compagnie sur le mouvement de la population sarde pendant la période décennale de 1828 à 1837 (*Journal des Économistes*, novembre 1846).

Compte rendu fait à la même Académie de l'ouvrage de Loiseleur-Deslongchamps sur les céréales et principalement sur les froments (*Journal des Économistes*, septembre 1843).

Sur l'institution par le gouvernement belge d'une commission centrale de statistique, et observations sur les statistiques officielles publiées en France par les divers ministères (*Journal des Économistes*, mai 1845).

Des sociétés de prévoyance ou de secours mutuels (*Ann. d'hyg.*, 1845, t. XXXIV, p. 94).

Observations sur l'accroissement de la mortalité des nouveau-nés en hiver (*Ann. d'hyg.*, t. XXXIV, 1845, p. 464).

Notes sur quelques monopoles usurpés par les ouvriers de certaines industries, avec des considérations sur le personnel des bassins houillers (*Journal des Économistes*, 1847).

Rapport sur la statistique médicale et son organisation dans les différents États (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1847, t. XIII, p. 381).

Des associations ouvrières. Paris, 1848, in-18. (Fait partie des petits traités publiés en 1849 par l'Académie des sciences morales et politiques, 1850, 65 pages in-4.)

Des eaux minérales dans leurs rapports avec l'assistance publique (*Ann. d'hyg.*, 1849, t. XLII, p. 241).

Discours prononcé dans la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques, 24 novembre 1849 (Rapport sur les sujets de prix).

Sur les cités ouvrières (*Ann. d'hyg.*, 1850, t. XLIII, p. 241).

Analyse critique d'un Traité du goître et du crétinisme, suivi de la statistique des goîtreux dans le bassin de l'Isère en Savoie, etc. (*Ann. d'hyg.*, 1853, t. L, p. 237).

Des accidents produits dans les ateliers par les appareils mécaniques.

Paris, 1850. Analyse du travail de la Commission instituée par le préfet du Nord en 1846 (*Journal des Économistes*, octobre 1850, et *Ann. d'hyg.*, t. XLIII, p. 261).

Considérations sur les tables de mortalité, à l'occasion d'un travail de M. Quételet, lues à l'Académie des sciences morales et politiques (*Journal des Économistes*, novembre 1853; *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1854, et *Ann. d'hyg.*, 1854, 2e série, t. Ier, p. 7).

De l'épidémie typhoïde qui a frappé la ville de Paris en 1853. Paris, 1854, in-8, 15 pages. (*Ann. d'hyg.*, 1854, 2e série, t. II, p. 83.)

De l'application de la méthode statistique aux opérations de recrutement. Paris, 1857, in-8, 11 pages. (*Ann. d'hyg.*, 1857, 2e série, t. VIII, p. 5).

Mémoires sur les âges respectifs des époux dans les mariages. (*Comptes rendus des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, novembre 1860 et octobre 1861).

Villermé a collaboré au *Dictionnaire des sciences médicales* en 60 volumes, et il a rédigé entre autres les articles PRISONNIERS DE GUERRE et RAGE (celui-ci en collaboration avec Trolliet).

Il a fourni au *Dictionnaire de médecine*, 2e édition en 30 volumes, l'article *Épidémies sous les rapports de la statistique médicale et de l'économie politique*, t. XII, p. 145 (1835).

Il fut un des fondateurs et des rédacteurs des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, qui furent organisées en 1829.

Enfin, il a composé plusieurs discours et une notice fort remarquable sur Patrin, bibliothécaire à l'École des mines. Pour peindre ce savant honorable, il a suffi à Villermé de faire un retour sur lui-même : « Il avait, dit-il, le cœur noble et pur ; modeste dans ses goûts, simple dans ses habitudes, il était ennemi de l'intrigue et indifférent pour la fortune. » (*Ann. encyclopédiques*, 1818.)

ALPH. GUÉRARD.